

Louise Merzeau

Entrouvert

Les périmètres de la personne en hypersphère

Article paru dans *Médium* n°24-25, juin 2010, pp. 219-236.

Derrière le fantasme du sans-frontiérisme, on trouve souvent le postulat que l'hypersphère serait l'ennemie de la frontière. L'image d'un « lissage universel par le Net, équidistance de tout et de tous » (Régis Debray) domine les représentations. Non seulement parce que le réseau enjambe techniquement les distances, les législations et les langues. Mais, plus fondamentalement, parce que l'idéologie médiatique suspendrait les démarcations entre communication et savoir, public et privé, réel et virtuel, etc. Cette antienne, qu'on retrouve sous la plume des plumitifs, sous le clavier des journalistes et sous l'écran tactile des dirigeants de Facebook, mérite qu'on s'y attarde, pour départager les moulins des véritables objets à combattre.

« Habiter le réseau comme un monde » est certes autre chose que « mettre le monde en réseau ». Mais justement, qu'est-ce que c'est ? De quoi est faite la peau de l'animal numérique, quels sont les contours de l'individu connecté et qu'en est-il exactement de ce brouillage des frontières entre public et privé qui sert d'étendard aux discours sur la société de la transparence ?

1. L'homme sans intérieur

Glissements de terrains

Comme toute frontière, celle qui sépare les sphères publique et privée n'est ni originelle, ni stable. L'histoire moderne de l'individualisation en témoigne : la définition d'un espace propre, à l'intérieur de la société mais protégé des regards de la collectivité, s'est construite peu à peu au gré des évolutions technologiques, juridiques et sociales¹. Conditionnée par le Code civil (est privé ce qui ne relève pas de l'État) autant que par l'aménagement de l'espace domestique (chambre), les revendications féministes ou les plateaux de télé-réalité, la frontière s'est non seulement dessinée lentement, mais elle a bougé plusieurs fois.

À partir du milieu du XVIII^e siècle, la famille a conquis son autonomie en se refermant sur elle-même au sein d'un espace clos. Entre la fin du XIX^e et la Seconde Guerre mondiale, c'est par la différenciation des genres que la sphère privée s'est structurée. L'individu mâle occidental peut alors profiter à la fois d'une participation à l'espace public, d'une vie familiale et d'une sociabilité intermédiaire (clubs, cafés, vie « mondaine »...). Nécessairement *d'intérieur*, la femme est quant à elle assignée au foyer. Quand elles accèdent à leur tour à

¹ Voir les travaux d'Antoine Prost, qui a dirigé le tome V de *L'Histoire de la vie privée*, Seuil, 1985.

l'individualisation dans les années 1960, les femmes inaugurent une nouvelle démarcation qui scinde le cercle familial en autant d'espaces qu'il compte d'individus. Désormais lié à la personne, le privé marque la conquête d'un droit de se soustraire aux interférences du groupe, de la famille ou même du couple. Acceptant de moins en moins d'être définis par les autres, les individus cherchent alors à revendiquer leur personnalité, y compris dans la sphère publique. Après s'être construit sur la clôture, l'espace privatif s'expose alors hors les murs, à travers divers phénomènes d'*extimité*², depuis la simple affirmation de soi jusqu'à l'exhibition de son intimité dans les médias. Une certaine continuité entre espaces public et privé est ainsi restaurée, mais cette fois sous la domination des valeurs individuelles.

Au gré de ces déplacements de la frontière public/privé, les moments et les lieux passent d'un côté ou de l'autre. Ainsi de la mort, de la foi, de la science, du travail ou du sexe : les deux premières se sont privatisées, pendant que les trois derniers se publicisaient. Mais, quel que soient ses contours changeants, la *privacy* désigne toujours un indice de liberté : pour la dissimulation ou pour l'exposition d'un monde propre, elle demeure une référence dans la défense des droits de l'individu.

L'homme-frontière

Paradoxalement, cette privatisation des rapports sociaux, que Sennett a qualifiée de *tyrannie de l'intimité*, recoupe une revendication de la dimension relationnelle. À l'école, au bureau, à l'hôpital ou dans les débats politiques, l'individu refuse d'être assigné à un contenu, et demande qu'on accorde aux relations la place qui leur revient. Le paradoxe n'est qu'apparent, car l'homme qui recompose ainsi ses frontières est celui qui se définit lui-même comme *homo communicans*.

Dans le contexte post-traumatique du milieu du XX^e siècle, la peur d'une entropie que l'on sait désormais possiblement radicale favorise l'émergence d'un nouveau modèle de société. Redoutant la violence et l'opacité, une pensée de la communication se développe avec l'objectif avoué de *fluidifier* les rapports humains. En même temps que l'individu conquiert son autonomie sur le groupe, il voit ainsi ses contours se modifier. Ouvert à un flot croissant de messages qui le traversent, il n'est plus une substance (esprit, raison ou inconscient), mais une zone de transit entre des *inputs* et des *outputs*. On aura reconnu l'homme cybernétique de Wiener, qualifié par Philippe Breton d'*homme sans intérieur*³. Non pas, comme on le croit souvent, parce qu'il serait transparent. Mais au contraire parce qu'il est une boîte noire inscrutable, un sas sans essence et sans fond entre des messages entrant et sortant. Sous l'effet d'une promotion de l'échange comme valeur morale, technologique et sociale, l'être humain comme la machine deviennent eux-mêmes des postes frontières par où passent les informations.

Plutôt qu'une utopie de la transparence, l'idéologie de la communication est une apologie de la commutation. En retournant l'intériorité comme un gant, elle annule moins les clivages entre technique et vivant, sujet et objet, moi et autrui, qu'elle ne fait du *passage* la seule réalité tangible. Pensées du canal, du milieu et du réseau, la cybernétique et toutes les théories

² Serge Tisseron, *L'intimité surrexposée*, Ramsay, 2001.

³ Philippe Breton, *L'Utopie de la communication*, La Découverte, 1992.

qui s'en inspireront appellent une écologie : une compréhension du monde où les identités ne coexistent pas bord à bord, mais échangent selon des logiques systémiques.

Expositions

Dans ce modèle où l'être communiquant fait office de charnière, la distinction entre public et privé n'est pas pensée comme une ligne de front entre deux territoires, mais comme un emboîtement de sociabilités : relations interpersonnelles, cercle familial, cercle d'amis, milieu professionnel, milieu associatif, communauté nationale, etc.

Tant que ces enchâssements ne sont pas empêchés par des courts-circuits de la médiation politique et sociale⁴, l'individu ne se vit pas comme transparent et ne redoute pas de l'être. C'est la dislocation – progressive en démocratie, brutale en régime totalitaire – des enveloppes intermédiaires (institution, famille, syndicat, couple...) qui expose la personne aux panoptiques des *Big Brother* : ici l'œil de Moscou, là l'État séducteur.

Dans les dictatures inquisitoriales, l'individu est nu face à un pouvoir opaque. Perdant la garantie de ses espaces privés, il est dépossédé de son aptitude à filtrer librement le réel. Dans les sociétés démocratiques, c'est la montée en puissance des mass-media qui accapare peu à peu la fonction de zone tampon entre public et privé. L'injonction de transparence ne procède plus d'un espionnage autoritaire du dehors au dedans, mais d'une pression ambiante incitant chacun à exprimer publiquement sa subjectivité.

Paparazzi et téléralité ne suffisent cependant pas à réduire à néant la distance de nos mondes propres. En fait, la mise en scène de l'intimité ne l'efface pas, mais contribue au contraire à la définir, comme en témoigne l'histoire médiologique des représentations du moi. Dès les XVIII^e et XIX^e siècles, la révolution romantique et le développement du roman font passer des pans entiers d'une subjectivité jusqu'alors illicite dans la lumière de l'imaginaire collectif. Un peu plus tard, c'est le cinéma qui renouvelle l'ajustement des espaces publics et privés, en donnant de nouveaux corps aux sujets. L'impudeur du *Loft* ou de l'autofiction n'est donc qu'une énième variation de la mise en visibilité de l'intime, et la *scène* médiatique, constamment stigmatisée comme surexposition, sert en fait à tracer les coupures scénique et sémiotique qui permettent aux individus de vivre ensemble⁵.

2. Effractions

« *Ne laissez pas le danger entrer chez vous* »⁶

Le développement du web « social » s'inscrit dans le prolongement de cette histoire d'une construction des formes de transparence consentie. Plus qu'une débauche d'exhibitionnisme

⁴ Voir Louise Merzeau, « Présence numérique : les médiations de l'identité » *Les Enjeux de l'information et de la communication* [en ligne] http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2009/Merzeau/index.php.

⁵ *Les Cahiers de médiologie* n°1, La Querelle du spectacle, 1996.

⁶ Slogan du spot télévisuel diffusé en 2008 par le Secrétariat d'État chargé de la Famille (consultable... sur Youtube : <http://www.youtube.com/watch?v=BTL8vbawHGo>).

et de voyeurisme, l'explosion de la blogosphère marque le déplacement des procédures d'individualisation vers des interfaces interactives. Pourtant, dans les campagnes de sensibilisation orchestrées par les pouvoirs publics en France, l'Internet est toujours présenté comme une extériorité qui menace d'envahir l'espace domestique. Les citoyens n'y sont pas, comme on pourrait l'attendre, appelés à investir le réseau pour y réarticuler les sphères publique et privée, mais seulement à exercer un contrôle parental pour protéger les enfants contre cette intrusion. Autrement dit, pour interdire aussi bien au médium qu'à ceux qui l'ont adopté un droit de cité.

Dans la guerre que se livrent aujourd'hui les médias, cette imagerie est logiquement colportée avec beaucoup de largesse par les anciens supports (presse, radio, TV) que l'Internet concurrence dangereusement. Évidemment, une telle représentation est non seulement absurde, mais elle est aussi irresponsable. Ainsi repoussé au-delà des frontières du monde civilisé comme une barbarie moderne, l'univers numérique est assimilé à une sorte de *non-lieu-public*, exposé aux yeux de tous mais toujours plus ou moins obscène ou clandestin. N'étant pas pensé comme médiation, c'est-à-dire comme milieu produisant des frontières où s'ajustent un *je* et un *nous*, il est alors abandonné aux logiques marchandes qui cherchent précisément à les faire sauter.

Fin de la votre vie privée

En l'espace de quelques mois, plusieurs acteurs majeurs du web ont explicité leur tentation d'en finir avec la vie privée. Eric Schmidt de Google et Marc Zuckerberg de Facebook ont reconnu que leur entreprise ne visait rien d'autre que la conversion de toutes les informations en données publiables et mobilisables. Le message n'est pas pour déplaire aux blogueurs les plus actifs. Certains commentateurs comme l'éditorialiste Bill Thompson vont jusqu'à proposer de liquider l'intimité, qu'ils désignent comme une croyance héritée du siècle des Lumières, médiologiquement obsolète⁷.

La mort annoncée de toute *privacy* passe plus inaperçue aux yeux du commun des internautes, qui livre ses données personnelles aux moteurs de recherche et aux réseaux sociaux sans trop en mesurer les conséquences. Dans l'ensemble, les usagers n'y voient guère d'inconvénient, jusqu'au jour où ils reçoivent des publicités un peu trop ciblées ou se voient refuser de transférer sur une plate-forme concurrente leur propre profil. En fait, quand on leur pose directement la question, la plupart des usagers tiennent à conserver une *privacy*. Mais, dans les faits, ils n'ont guère les moyens de résister à l'injonction de se laisser tracer.

Douanes et dépôts

Alors que la culture de masse tendait à standardiser les identités en les catégorisant dans des types et des codes collectifs, la traçabilité numérique cible des occurrences singulières⁸. Sous couvert d'une ouverture totale des contenus circulant sur le Net, les sociétés privées qui se

⁷ Jean-Marc Manach, « La vie privée, un problème de vieux cons ? », *InternetActu.net*, 12/03/2009 [en ligne].

⁸ Louise Merzeau, « Du signe à la trace : l'information sur mesure », *Hermès* n°53, Traçabilité et réseaux, 2009 ; « De la surveillance à la veille », *Cités* n°39, Internet et la société de contrôle : le piège ?, coordonné par Robert Damien et Paul Mathias, 2009.

chargent de les publier, de les indexer et de les exploiter installent un nouveau droit de péage sur l'information. Gratuits en apparence, la plupart des services en ligne sont en fait payables en données personnelles, nouvelle plus-value attachée à toute instruction de connexion, de requête, d'achat ou de publication. En réponse à la fragmentation de l'audience, inévitable dans un média où c'est l'utilisateur qui va chercher ses contenus, les firmes ont développé le principe du ciblage comportemental. Consistant à personnaliser les contenus promotionnels en fonction des préférences et centres d'intérêt de chacun, celui-ci suppose que l'internaute soit attentivement observé jusque dans ses moindres idiotismes. Des *cookies* sont envoyés du serveur sur son navigateur, pour y enregistrer des informations qui lui sont propres (authentification, préférences d'un site, contenu d'un panier d'achat...) et les renvoyer à chaque fois qu'il se connecte. Des moteurs parcourent ses mails et les pages qu'il consulte pour y détecter les mots-clés qui détermineront l'affichage de telle publicité. Enfin des régies publicitaires rassemblent les renseignements fournis lors des déclarations en ligne (formulaires, abonnements, demandes de documentation...) et les combinent avec les éléments récoltés par les robots (*AdWords* et *AdSense* de Google).

Toutes ces informations viennent alimenter des bases de données clients, dont le but n'est plus de mesurer des audiences mais d'établir la « *lifetime value* » des individus. En fonction de son potentiel d'achat, chaque prospect se voit attribué une valeur, dont le calcul nécessite un suivi dans le temps (autrement dit une marchandisation du temps). Plus cette évaluation s'immiscera dans la vie privée du consommateur, plus elle aura de prix – à condition de rester elle-même confidentielle, pour se protéger de la concurrence et ne pas effaroucher le client.

On le voit, on est loin d'un espace uniformément lisse, où l'information circulerait librement à la vue de tous. Si elle transgresse les frontières entre public et privé, la logique marketing ne saurait les abattre, car elle en vit. Simplement, elle substitue à l'homme-frontière un homme-profil : une collection de traces, résultat du croisement de ses données qualifiantes (genre, goûts...) avec ses données identifiantes (nom, adresse, compte bancaire...) ⁹. La pertinence, qui fonctionnait dans le projet cybernétique comme un opérateur d'autorégulation, s'est retournée en industrie de la recommandation. Est désormais pertinente la qualification de l'individu qui permet d'anticiper et de prescrire ses comportements. Ce retournement s'explique par le fait que les marchands sont les seuls à avoir mesuré l'imbrication du stock et du flux. Évacuée des théories de la communication comme des politiques publiques, la question du dépôt refait aujourd'hui surface sous l'angle des atteintes à la vie privée et du droit à l'oubli. Ce n'est peut-être pas trop tard, mais on ne reviendra pas de sitôt sur la monétisation des singularités.

Calcul et dissémination

En insistant sur l'exhibitionnisme des internautes, on fait passer pour un épiphénomène comportemental ce qui constitue un fait médiologique majeur. De spéculaires, les identités sont en passe de devenir algorithmiques. L'image qu'on nous invite à cultiver n'est plus celle que renvoient les mass-media, mais celle que retournent des robots *crawlers* et des opérations de calcul. Seul dénominateur commun d'une masse de données hétérogènes, notre identité résulte de recoupements opérés à l'abri de nos regards. Le territoire du sujet, jadis délimité par

⁹ Hervé Le Crosnier, « La documentarisation des humains », *Documentaliste - Sciences de l'information*, 2010, vol. 47, n°1.

des frontières mobiles mais perceptibles, est désormais disséminé dans une multitude de traces infinitésimales, que seuls certains acteurs ont les moyens d'agréger et de faire parler. C'est cette capacité de recouper les données qui a conféré à Google sa position dominante. Organisés autour de son moteur, point d'entrée incontournable au web, les services toujours plus nombreux qu'il propose lui ont permis de constituer la plus tentaculaire des « bases d'intention »¹⁰.

Les pouvoirs économiques mais aussi politiques, militaires ou sécuritaires – évidemment attirés par une telle manne de renseignements –, en savent plus sur les individus que ce qu'ils consentent ou se complaisent à exposer. Le réseau est moins le lieu d'un étalage, que celui d'une infinie computation, aux enjeux économiques et stratégiques considérables. Si la frontière entre espaces public et privé est altérée, ce n'est donc pas parce que tout deviendrait public, mais bien plutôt parce que toutes les données deviennent personnelles. Les traces numériques ne sont pas assignées au moment et au lieu de leur émission comme l'étaient les signes : coupées de toute métacommunication dès qu'elles « partent » sur le réseau, elles sont indéfiniment détachables et mobilisables. Par le jeu des recoupements, des commentaires et des tags, des informations triviales qui ne contiennent aucune donnée sensible peuvent donc cerner et même identifier une personne.

3. Une nouvelle zone franche à conquérir

Violations

Quand un blogueur diffuse des images « volées », nos éditorialistes crient au scandale. Mais quand un recruteur rejette une candidature pour cause de photos *trash* vues sur Facebook, c'est encore à l'internaute qu'on reproche son indécence, au lieu de dénoncer les mauvaises pratiques des employeurs. Répondre ainsi aux dangers de la traçabilité en stigmatisant l'insouciance des utilisateurs, c'est comme concéder aux violeurs que leurs victimes l'ont bien cherché... Car rendre public certains pans de son espace privatif ne signifie pas qu'on accepte d'être soi-même calculé, et l'exposition de soi sur les réseaux ne saurait justifier intrusions, profilages et filatures.

Aux États-Unis, la psychose sécuritaire de l'après 11 septembre a cependant balayé toute résistance à l'émergence d'un marché de la surveillance, fondé sur la disponibilité de multiples stocks de traces personnelles. Des sociétés de recherche d'individus comme Intelius.com (créée en 2003) font fortune en monnayant une large gamme d'informations allant de l'adresse aux nombre de divorces, de la surface de la maison au profil de la population environnante, et des antécédents judiciaires aux banqueroutes passées. Il suffit de constater que cette surveillance horizontale, entre voisins, est de plus en plus utilisée comme ressort scénaristique dans les films et les séries TV pour comprendre qu'elle s'est déjà banalisée.

Dans les pays qui bénéficient de protections juridiques similaires à la loi française « Informatique et libertés », la collecte, la conservation et le croisement des données sont

¹⁰ John Battelle, *La révolution Google*, (trad.) Eyrolles, 2006.

davantage réglementés. Malgré la médiation des CNIL, on sait toutefois qu'il est bien difficile pour l'utilisateur d'obtenir auprès d'une banque ou d'un assureur le droit de regard qui lui revient sur les informations qu'ils détiennent à son sujet. On sait aussi que les législations, nationales ou européennes, ne peuvent contraindre des multinationales à suivre des règlements contraires à leur stratégie.

D'ailleurs, les services publics français ne sont pas en reste quant au traçage des citoyens. L'administration en charge des questions de sécurité n'a cessé depuis les années 1980 de multiplier les fichiers contenant des données à caractère personnel : système de traitement des infractions constatées (le fameux STIC), fichier des personnes recherchées, fichier des renseignements généraux, fichier automatisé du terrorisme, fichier automatisé des empreintes digitales, fichier national automatisé des empreintes génétiques, etc. Les récentes lois DADVSI et Hadopi témoignent par ailleurs de la collusion entre les logiques marchandes et les logiques de surveillance. Pour défendre les intérêts des plus gros acteurs de l'industrie culturelle, l'État légalise la violation de certaines données relatives aux connexions des internautes – la sanction procédant elle-même à une effraction.

Contours progressifs

Le scandale de ces violations n'est pas seulement éthique ou politique. Il est aussi épistémologique, car il attente à l'un des fondements des sciences humaines, pour qui le social et le relationnel échappent à la programmation et au calcul. Chercher à documenter les individus, engrammer leur présence et rendre prévisibles leurs comportements, c'est exiler *l'homo numericus* des territoires de l'humain. En dernière instance, la question posée par les réseaux n'est pas tant celle de la frontière public/privé au sens d'ouvert/fermé ou exposé/caché, que celle d'une dialectique entre le calcul et la relation.

D'un côté, le marché des données personnelles et les dispositifs sécuritaires aspirent à réduire l'incertitude qui caractérise les comportements. Leur objectif : convertir le bruissement des préférences, des errances et des appartenances en informations pertinentes et calculables. De l'autre, les utilisateurs, qui apprennent eux-mêmes à calculer leur présence pour optimiser leurs relations et contrôler les périmètres de leur identité. La remarquable étude menée par Dominique Cardon sur *le design de la visibilité*¹¹ démontre à cet égard que le web social est le théâtre de tactiques bien plus élaborées qu'une simple pulsion d'exhibition. D'une part parce que les outils participent au réglage des distances de soi aux autres, et qu'ils ne sont pas tous construits selon les mêmes modèles. Réseaux sociaux, sites de rencontre, plates-formes de partage, micro-blogging... : chaque interface propose un tableau de bord différent pour administrer la forme et l'étendue de son double numérique, et les internautes apprennent bien vite à jouer de cette diversité médiologique. D'autre part, « alors que dans les médias traditionnels, le fait même de publier marque le passage dans un espace de visibilité ouvert, global et uniforme, dans l'univers du web 2.0 cette visibilité est beaucoup moins immédiate »¹². L'observation des pratiques effectives révèle en effet une très grande variété de stratégies relationnelles, qui déclinent tous les degrés d'extériorisation et de simulation. En lieu et place du lissage d'un monde supposé sans frontière, Dominique Cardon décrit un

¹¹ Dominique Cardon, « Le design de la visibilité : un essai de typologie du web 2.0 », *Réseaux*, 2008/6, n°152.

¹² *Ibidem*.

assemblage de continents aux contours progressifs. Il distingue ainsi trois types de frontière : le « paravent », où les personnes dissimulent leur identité civile derrière des critères qui ne les révèlent qu'auprès d'individus choisis (Meetic) ; le « clair-obscur », où les participants ne se dévoilent que dans des plateformes limitant la navigation aux liens de proche en proche (Skyblog ou Facebook) ; et enfin le « phare », où les internautes mêlent des traits de leur individualité dans le halo des productions qui les lient aux autres (MySpace ou Flickr). Entre *se montrer caché* et *tout montrer-tout voir*, les périmètres de l'individu connecté témoignent donc d'une grande plasticité, indexée sur la nature de leurs interactions.

Cartes vivantes

Dans cette nouvelle cartographie de la présence, l'identité n'est plus un territoire à défendre (par des précautions, des outils de cryptage ou des lois), mais l'exercice d'une individualisation à l'intérieur de communautés. Se montrer dans l'hypersphère, c'est moins s'exposer que donner à voir son réseau, lequel confère au profil légitimité, authenticité, notoriété ou efficacité. Aux contours bien nets des cartes d'identité, se substituent donc des nuages et des graphes. Pour être flous, les bords de ces agrégats temporaires n'en sont pas moins indéfectibles, car ils permettent aux individus de s'incarner et de s'incorporer. En témoigne la multiplication des cartes dans les interfaces relationnelles elles-mêmes. Naviguer sur le web, ce n'est plus formuler des requêtes au sein d'arborescences logiques, mais apprendre à localiser des contenus, des voisinages ou des extensions sur des atlas interactifs.

L'enjeu de ces tracés est d'autant plus important qu'ils se superposent désormais aux traçages des données de géolocalisation. À l'heure où le réseau se fait pervasif et l'information « ambiante », la géographie de la présence numérique ne se limite plus aux sites de réseautage et d'auto-publication. C'est maintenant dans l'environnement « réel » que nos manières de vivre déposent des traces qui dessinent l'infomonde. Par sa fluidité même, cette « imagerie à résonance sociale »¹³ est fondamentalement ambiguë. Elle peut favoriser le partage et l'aménagement des espaces collectifs, en optimisant la pertinence et la distribution des informations (voir le programme de *La 27^e Région* mené par la FING). Elle peut aussi creuser les fractures sociales et numériques, en renforçant les déséquilibres entre régions, quartiers, profils ou classes. D'un côté, autorisant l'errance et l'exploration, la carte vivante¹⁴ rend possible une sérendipité dans l'ordre du savoir et de la relation. De l'autre, elle expose au risque d'une entropie homophile, où le même s'agrège au même, par cercles concentriques. Sempiternelle bataille de l'information contre la communication¹⁵...

Conclusion en forme d'ouverture

De l'examen des frontières entre espaces public et privé, on est arrivé à une autre démarcation, dont le rationalisme occidental redoute sans doute encore plus la dissipation :

¹³ Patrick Poncet, « La carte du Monde2 », *EspacesTemps.net*, Mensuelles, 03/05/2004 [En ligne].

¹⁴ Christophe Aguiton, Dominique Cardon, & Zbigniew Smoreda, « Living Maps. New data, new uses, new problems, *First International Forum on the Application and Management of Personal Electronic Information*, October 12-13, 2009, MIT.

¹⁵ Daniel Bougnoux, *La Communication contre l'information*, Hachette, Questions de société, 1995.

celle qui départage le réel et le virtuel. Jusqu'à l'avènement de l'hypersphère, cette frontière était une cloison étanche. L'imagination pouvait construire de toutes pièces des mondes, ceux-ci demeuraient dans un lieu séparé, n'affectant la réalité que par des rapports indirects d'interprétation et de représentation. Dans l'environnement informationnel, la traçabilité ménage au contraire un nombre croissant de passages entre les discours, les actes, les images, les désirs et les comportements. S'il bouscule la pensée dualiste et idéaliste, ce régime inédit de *réalité augmentée* ne devrait pas déplaire au médiologue. Il n'est en effet que la démonstration de l'intuition médiologique, selon laquelle la frontière entre l'esprit et la matière est *entrouverte*.

<http://www.merzeau.net>
